



**ACADÉMIE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des personnels administratifs  
techniques, sociaux et de santé**

**Bureau**

DPATSS 1

Affaire suivie par : Christine Bataille

Tél : 01 44 62 44 54

Mél : [christine.bataille@ac-paris.fr](mailto:christine.bataille@ac-paris.fr)

12, Boulevard d'Indochine

CS 40 049

75933 Paris Cedex 19

**Le recteur de l'académie de Paris,  
recteur de la région académique d'Île-de-France,  
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France**

- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;
- VU** le décret n°2017-1050 du 10 mai 2017 modifié, portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;
- VU** le décret n°2017-1051 du 10 mai 2017 modifié, portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les Assistants de service social de catégorie A dont les noms suivent sont inscrits, au choix, sur le tableau d'avancement pour le grade d'Assistant principal de service social de catégorie A, pour l'année 2022 :

Nom – Prénom	Affectation actuelle
ADIWANOU Gratién	RECTORAT DE PARIS
ASTIER Yolaine	RECTORAT DE PARIS
BACHIR Rosa	RECTORAT DE PARIS
BARBE Marguerite	RECTORAT DE PARIS
CORBILLON Frédéric	RECTORAT DE PARIS
JEAY Pascale	RECTORAT DE PARIS
ROBERT Carole	CROUS DE PARIS
VANNIER Isabelle	RECTORAT DE PARIS

**Article 2 :** La Secrétaire Générale de l'académie de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 29 juin 2022

Pour le Recteur de la région académique Île-de-France,  
Recteur de l'académie de Paris,  
Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France,  
Et par délégation,

La Secrétaire générale de l'enseignement scolaire

Sandrine DEPOYANT- DUVAUT